



La commission Communication est composée d'une équipe dynamique et motivée qui souhaite informer régulièrement la population. Elle met dans un premier temps en place le Bulletin Crouzétol, et actualisera par la suite le site internet de la commune. Soyez indulgents, nous ne sommes pas des professionnels, mais sachez que nous mettrons toute notre énergie à vous satisfaire.

Sommaire :

- P. 2 - 3 Présentation du conseil municipal, des commissions, des délégués communaux.
- P. 4 La communauté de communes
- P. 5 Les déchets
- P. 6 Le budget communal
- P. 7 L'eau
- P. 8 Les travaux
- P. 9 La fête au village
- P. 10 - 11 Nos écoles
- P. 12 Les associations

Infos Mairie :

Tél : 05.63.50.60.16 - **Fax :** 05.63.50.67.25
Mail : mairie.lacrouzette.81@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Assistante Sociale :

Lise Daydé le mardi matin de 9h à 12h sans RV

Foyer Rural : 05.63.50.62.21

Chalets de La Bessière : 05.63.50.68.46

Directeur de la publication : Fr. Bono

Rédaction, enquêtes et conception :

C. Azéma, Fr. Bono, C. Combes, F. Gau, Ph Girbas,
N. Lefèvre, M. Liffraud, I. Menou, M. Oules,
M. Séguier et V. Séguier.

Photographies : M. Liffraud, Ph Girbas

Imprimerie : Multi Copy Services 81100 Castres

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le 23 mars 2014, à l'issue du scrutin municipal vous avez désigné une nouvelle équipe pour un nouveau mandat qui conduira la destinée de notre commune jusqu'en 2020. Nous vous remercions de ce choix qui nous honore. Un grand merci à celles et à ceux qui après un ou plusieurs mandats ont souhaité pour diverses raisons ne pas être candidats. Tous ont consacré du temps et de l'énergie au service de Lacrouzette et des Crouzétols, souvent au détriment de leur vie familiale, de leurs temps libres ou de leur vie professionnelle. Pour cela et pour les compétences qu'ils ont mises au service de notre collectivité, je leur exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance.

A l'équipe sortante mais renouvelée, désormais en place et organisée, je voudrais dire que la mission qui est la nôtre pour les six prochaines années est importante, exigeante mais passionnante. La feuille de route que nous nous sommes fixée lors de la campagne électorale sera suivie.

Mais ce nouveau mandat s'ouvre sur de sombres perspectives. L'État nous annonce des baisses importantes des dotations envers les collectivités sur plusieurs années. Des incertitudes pèsent sur le devenir de nos organisations territoriales et donc des aides et subventions qu'elles pouvaient nous apporter. Nos concitoyens ne peuvent plus supporter des hausses de contribution importantes. Nos entreprises liées au granit subissent elles aussi la crise générale qui touche notre pays.

Ce nouveau mandat verra certainement un renforcement important des intercommunalités ou syndicats intercommunaux regroupés. Le regroupement, les mutualisations bien comprises et le travail commun sont plus que jamais de mise. Nous devons y prendre toute notre part et anticiper aujourd'hui ce que l'État nous imposera demain.

A nous d'être dynamiques, imaginatifs et volontaires afin de réussir les transitions inévitables, mais ce sera nécessairement avec l'ensemble des citoyens de Lacrouzette. Ce premier « Bulletin Municipal Crouzétol » de la nouvelle équipe et de sa communication informations, se veut un outil pratique d'information à votre service, proche de vous.

Bonne lecture et bon été à tous !

Les Commissions de travail mises en place par le Conseil Municipal :

Commission des Finances : Président : François Bono

Mission : élaboration et suivi des différents budgets de la commune

Membres : Armengaud Nicole, Calvet Bernard, Cros Dominique, Gau Françoise, Lefèvre Nicolas, Oules Maryse, Pistre Jean Luc, Séguier Michel, Séguier Valérie

Commission des Travaux - Voirie : Président : Dominique Cros

Mission : Travaux d'entretien de voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux.
Gestion du personnel des services techniques municipaux, et gestion du matériel.

Membres : Armengaud Nicole, Bastié Benoit, Bono François, Buratto Adrien, Calvet Bernard, Girbas Philippe, Liffraud Michel, Séguier Michel, Séguier Valérie.

Commission Urbanisme – Patrimoine : Président : Michel Séguier

Mission : suivi et instruction de l'ensemble des documents, dossiers et projets relatifs à l'urbanisme.
Préservation et mise en valeur du patrimoine

Membres : Azéma Céline, Bastié Benoit, Bono François, Buratto Adrien, Calvet Bernard, Combes Catherine, Cros Dominique, Girbas Philippe, Lefèvre Nicolas, Liffraud Michel, Oules Maryse.

Commission Sociale : Président : Jean Luc Pistre

Mission : suivi et conduite de l'action sociale.

Membres : Bono François, Gau Françoise, Maffre Sylvie, Menou Isabelle, Oules Maryse.
Cette commission est élargie à d'autres bénévoles :
Bourguès Françoise, Julien Véronique, Molinier Anne-Marie, Pistre Annie et Soulet Odile.

Commission Education Enfance Jeunesse : Présidente : Nicole Armengaud

Mission : suivi du secteur éducation / enfance / jeunesse

Membres : Azéma Céline, Bono François, Maffre Sylvie, Menou Isabelle, Pistre J.Luc, Séguier Valérie

Commission Communication Information Tourisme local : Présidente : Valérie Séguier

Mission : mise en place, conduite et suivi du secteur communication, information et tourisme.

Membres : Azéma Céline, Bono François, Combes Catherine, Gau Françoise, Girbas Philippe, Lefèvre Nicolas, Liffraud Michel, Menou Isabelle, Oules Maryse, Séguier Michel.

Commission Foyer : Présidente : Nicole Armengaud

Mission : suivi et gestion du Foyer rural

Membres : Azéma Céline, Combes Catherine, Girbas Philippe, Maffre Sylvie, Séguier Michel.

Commission Granit : Président : Michel Séguier

Mission : lien entre la filière et les collectivités territoriales (communes, communauté des Communes, etc...).

Membres : Bastié Benoit, Bono François, Buratto Adrien, Liffraud Michel, Pistre J.Luc, Séguier Valérie.

Commission Festivités : Présidente : Nicole Armengaud

Mission : suivi des festivités et réceptions organisées par la Mairie.

Membres : Liffraud Michel, Oules Maryse, Séguier Valérie.

Chaque Président de Commission réunit son équipe pour des réunions de travail au rythme qu'il juge nécessaire. La plupart des décisions doivent ensuite être approuvées par le Conseil Municipal.



LES DELEGUES COMMUNAUX

ACM	CAO	HLL	CCID	CFA	Défense
BONO François	ARMENGAUD Nicole	PISTRE Jean-Luc	ARMENGAUD Nicole	BONO François	BURATTO Adrien
CROS Dominique	BONO François		CALVET Bernard	LIFFRAUD Michel	
	CALVET Bernard		CROS Dominique	SEGUIER Michel	
	COMBES Catherine		LIFFRAUD Michel	SEGUIER Valérie	
	CROS Dominique		OULES Maryse		
	LIFFRAUD Michel		SEGUIER Michel		
	SEGUIER Michel				

PNRHL	Prévention	RER	Resp. forêt	SDET	SIAH Dadou
BONO François	BURATTO Adrien	ARMENGAUD Nicole	CROS Dominique	PISTRE Jean-Luc	BONO François
CROS Dominique	CALVET Bernard	BONO François	LIFFRAUD Michel	GIRBAS Philippe	CROS Dominique

ACM : Aéroport Castres Mazamet

CAO : Commission d' Appel d' Offre

HLL : Habitations Légères de Loisir La Bessière

CCID : Com. Communal d' Impôts Directs

SIAH Dadou : Syndicat Intercommunal pour l' Aménagement Hydraulique du Dadou

CFA : Centre de Formation d' Apprentis

PNRHL : Parc Naturel Régional Du Haut Languedoc

RER : Réseau des Ecoles Rurales

SDET : Syndicat Départemental d'Energies du Tarn

Le CCAS

Le Centre Communal d' Action Sociale est présidé par Mr François Bono, et composé des élus suivants : Combes Cathy, Gau Françoise, Maffre Sylvie, Pistre J.Luc et Séguier Valérie.

Des membres extérieurs au Conseil Municipal finalisent sa composition :

Bourges M.Hélène, Julien véronique, Molinier A.Marie, Pistre Anaïs et Val Eliane.

Le CCAS communal est un établissement public administratif distinct de la commune. Il gère au sein du conseil d'administration notre maison de retraite. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en lien avec les institutions publiques privées et associatives.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SIDOBRE VAL D' AGOUT...

Créée le 13 décembre 2001, la Communauté de Communes Sidobre - Val d'Agoût regroupe les 11 communes suivantes : Brassac, Burlats, Cambounès, Lacrouzette, Lasfaillades, Le Bez, Montfa, Roquecourbe, St Germier, St Jean de Vals et St Salvy de la Balme.

En exerçant certaines compétences qui lui sont transférées par les communes, elle intervient au quotidien pour les 10000 habitants qui la composent.

Le service administratif est actuellement composé de 2 personnes à temps complet. Les services techniques, qui se structurent un peu plus chaque année comptent en pleine saison une quinzaine d'agents.

Le siège de la Communauté des Communes est situé à Vialavert. Elle est gérée par un conseil communautaire de 31 membres, sous la présidence de Jean Marie Fabre.

Elle est organisée en 12 commissions : « Economie/tourisme/communication et énergies renouvelables », « voirie/travaux », « déchets ménagers/SPANC », « Médico-social », « enfance jeunesse/réseaux d'écoles/culture », « urbanisme/aménagement de l'espace/transport à la demande », « zones d'activité/Filière bois », « OPAH », « site des Braguels/filière granit », « très haut débit », « mise en commun des moyens/information géographique », « agriculture ».

Lacrouzette compte cinq délégués : François Bono (1er vice président et président de la commission économie, tourisme communication et énergies renouvelables), Michel Séguier (9ème vice président et président de la commission site des Braguels, filière granit), Dominique Cros, Nicole Armengaud et Valérie Séguier.

En résumé, que fait la Communauté de Communes pour vous ?

- . Ramassage des ordures ménagères
- . SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif)
- . Entretien et réfection des chaussées et voiries transférées (plus de 20 km pour Lacrouzette)
- . Stockage et valorisation sur le site des Braguels des déchets issus des ateliers de granit (boues et « rassiers »)
- . Aménagement et promotion touristiques (ex : mise en place de toilettes publiques sur le site de La Peyro Clabado)
- . Mutualisation et prêt de matériel (lamier, nacelle, broyeurs, épareuse ...)
- . PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- . Gestion des Zones d'Activité Commerciale (zone de St Germier par exemple)

La communauté de communes Sidobre Val d'Agoût est membre du **Syndicat Mixte Hautes Terres d' Oc** (classé en P.E.T.R. - Pôle d' Equilibre Territorial et Rural)

A suivre dans un prochain bulletin crouzétol....



A propos des déchets, des déchets verts et du site du Fieu

La commune de Lacrouzette a délégué depuis assez longtemps la gestion du ramassage, du tri et de la collecte des déchets ménagers et assimilés, d'abord au Sivom de Roquecourbe puis plus récemment à la Communauté de communes Sidobre Val d'Agoût. Ceux-ci sont classés en plusieurs catégories :

- ◆ les déchets ménagers résiduels et assimilés (sacs noirs, conteneurs couvercle vert)
- ◆ les déchets et les emballages recyclables hors verre (conteneurs couvercle jaune)
- ◆ les déchets et emballages en verre.

Cette collecte organisée et effectuée en régie par la Communauté de communes est ensuite acheminée vers les structures de TRIFYL qui est un syndicat mixte départemental de valorisation des déchets ménagers et assimilés dont nous sommes adhérents avec 226 autres communes du Tarn soit environ 300 000 habitants. TRIFYL c'est un réseau de 26 déchèteries (ou déchetteries), deux plateformes de compostage des déchets verts, de deux usines de tri dédiées aux collectes sélectives, un bio-réacteur ... Cette organisation a permis de gérer au mieux l'ensemble des déchets ménagers et assimilés dont les communes ont légalement la charge.

Néanmoins, le site du Fieu avait servi historiquement aux déchets de granit, puis plus tard et afin de rendre un service supplémentaire aux dépôts des déchets verts. Ce service de proximité, malgré les textes qui semblaient l'interdire, la commune de Lacrouzette a pris le risque d'autoriser sur ce site les dépôts des déchets verts exclusivement. Le Fieu, surveillé dans un premier temps par la Commune, n'a pu bénéficier très longtemps d'un suivi strict et rigoureux des dépôts effectués sur le site (le coût de la surveillance à plein temps aurait grévé lourdement le budget communal).

Certaines dérives commises par des personnes peu scrupuleuses du droit, du bon sens et dépourvues d'engagements écocitoyens (parfois extérieures au village) ont entraîné des nuisances graves (dépôts de toutes sortes, bien loin des déchets verts...).

Des procès verbaux à l'encontre du Maire ont été dressés par l'ONEMA*, puis par la DREAL**. Après les injonctions de l'ONEMA, de la DREAL puis de Monsieur le Sous-Préfet (qui s'est déplacé sur le site et avec lequel nous avons cependant pu dialoguer pour tenter de trouver des solutions), la fermeture du Fieu était nécessaire et urgente. Il est désormais interdit aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises d'espaces verts de déposer des déchets verts sur le site du Fieu (et encore moins d'autres types de déchets). Les injonctions et les PV établis rendaient impossible tout report de la fermeture. Les alternatives respectant strictement la loi ou le bon usage raisonné des deniers publics n'existent pas pour l'instant...

La solution pour les déchets verts et autres déchets acceptés reste l'apport et le dépôt en déchèterie, ce dépôt est gratuit pour les particuliers dans la mesure où la commune est adhérente à TRIFYL, ce qui est le cas.

Les déchèteries de Brassac et de Castres (et plus tard sans doute celle de la ZA de Saint-Germier) ont pour rôle de permettre l'évacuation des déchets non collectés par les services d'enlèvement des déchets ménagers et assimilés (Communauté de communes), de limiter la multiplication des dépôts sauvages, de préserver l'environnement et de privilégier la valorisation et le recyclage.

Ces déchèteries constituent des lieux d'apports volontaires de tous les déchets ménagers et assimilés qui ne peuvent être compostés à domicile ou déposés dans les conteneurs. Elles peuvent recevoir des dépôts de déchets verts, bois résiduels, gravats, déblais issus du bricolage familial, cartons, verre, déchets d'éléments d'ameublement, polystyrène, etc (voir règlement sur le site www.trifyl.fr ou en déchèterie). Les déposants ont seulement l'obligation de séparer les déchets par nature et de les déposer dans les conteneurs ou lieux prévus à cet effet. Les professionnels dont le siège social est situé sur une commune adhérente à TRIFYL peuvent être admis à déposer mais à titre onéreux, l'accès demeurant subordonné au respect des exigences notifiées dans le règlement.

Les communes et les communautés de communes ne sont bien sûr pas habilitées et n'ont pas compétence à gérer les déchets des industries et des professionnels (artisans, commerçants...) même si la municipalité a toujours facilité et aidé la filière granit dans ses démarches de valorisation et de traitement de leurs déchets (boues, rassiers). Elle continuera avec la Communauté de communes d'essayer de trouver des pistes. Mais chaque branche a le devoir, avec le soutien et l'appui logistique des chambres consulaires, de trouver des solutions ou des filières adaptées au mieux à leurs activités. Cela n'est pas du ressort des collectivités territoriales. La chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn a par exemple édité des listes pour les professionnels de prestataires pour la gestion des déchets selon leur types (voir site internet de la chambre des métiers : www.cm-tarn.fr, rubriques vous êtes artisan et environnement). Par arrêté préfectoral, il est de plus interdit de brûler les déchets verts à l'air libre, quelle que soit la période.

Rappel : le premier mardi de chaque mois, la mairie rend service à la population en collectant les encombrants ménagers et assimilés uniquement. Ces ramassages s'effectuent devant les domiciles.

Ayez le réflexe écotaxe : quand vous achetez vos appareils ménagers vous payez une taxe de recyclage. Votre vendeur doit donc le récupérer lorsqu'il est usagé.

Tout dépôt de déchets non autorisé est susceptible d'entraîner une contravention de 5ème catégorie (1 500 €).

Les contraintes qui pèsent sur la gestion de nos déchets nous sont imposées par les lois, les textes, décrets et arrêtés ... et pas par la commune.

* ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

** DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

LE BUDGET COMMUNAL

Dépenses de Fonctionnement	Prévu et voté en 2013 (compte administ. 2013)	Réalisé en 2013 (compte administ. 2013)	Budget 2014 Prévu et voté
Charges caractère général (eau, électricité, combustibles, fournitures et entretien des bâtiments communaux, taxes, maintenances, fêtes et cérémonies...)	364 985,00 €	340 662,30 €	375 850,00 €
Charges de personnel (salaires, charges, cotisations...)	740 200,00 €	713 567,22 €	750 900,00 €
Atténuation de produits	5 065,00 €	5 060,00 €	5 100,00 €
Opération d'ordre entre sections	234,00 €	234,00 €	1 696,00 €
Dépenses imprévues de Fonctionnement	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Autres charges de gestion courante (service incendie, contribution aux organismes de regroupement, CCAS, subventions, indemnités élus...)	224 266,00 €	210 840,33 €	206 000,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	30 000,00 €	14 963,43 €	30 000,00 €
Virement à la section d'investissement	31 591,00 €	0,00 €	62 130,00 €
Total des dépenses de Fonctionnement	1 397 341,00 €	1 285 327,28 €	1 432 676,00 €

Recettes de Fonctionnement	Prévu et voté en 2013 (compte administ. 2013)	Réalisé en 2013 (compte administ. 2013)	Budget 2014 prévu et voté
Produits des services	24 000,00 €	22 487,57 €	36 150,00 €
Impôts et taxes	1 011 397,00 €	1 006 567,61 €	1 012 727,00 €
Dotations et participations	231 195,00 €	230 586,00 €	220 418,00 €
Autres produits de gestion courante	102 000,00 €	100 547,89 €	52 000,00 €
Atténuation de charges	20 000,00 €	15 081,24 €	15 000,00 €
Produits exceptionnels	8 749,00 €	19 181,84 €	15 000,00 €
Résultat reporté (compte administ.)	0,00 €	0,00 €	81 381,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 397 341,00 €	1 394 456,28 €	1 432 676,00 €

Dépenses d'investissement	Budget 2014 prévu et voté
Remboursements d'emprunts	70 000,00 €
Opérations d'investissement (y compris les opérations qui restent à réaliser de 2013)	790 001,00 €
Total des dépenses d'investissement	860 001,00 €

La nouvelle municipalité, lors du vote du budget 2014, a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières et taxes d'habitations sur la part communale.

A propos de l'eau ...

Prenons l'exemple d'une famille de 4 personnes consommant 120 m3 d'eau par an. Voilà ce qu'elle a payé en 2013 :

EAU	conso	Prix un. HT	montant HT	autres HT	taux TVA	TVA	Total à payer
Abonnement compteur (part distributeur)			24,87 €		0,055%	1,37 €	26,24 €
Abonnement compteur (part communale)				13,87 €	0,055%	0,76 €	14,63 €
Consommation (part distributeur)	120 m3	0,7780 €	93,36 €		0,055%	5,13 €	98,49 €
Consommation (part communale)	120 m3	0,8103 €	97,24 €		0,055%	5,35 €	102,59 €
Préservation des ressources	120 m3	0,0560 €	6,72 €		0,055%	0,37 €	7,09 €
COLLECTE TRAITEMENT EAUX USEES							
Abonnement (part communale)			8,96 €		0,000%	0,00 €	8,96 €
Consommation (part communale)	120 m3	0,4473 €	53,68 €		0,000%	0,00 €	53,68 €
ORGANISMES PUBLICS							
Lutte contre la pollution	120 m3	0,3050 €	36,60 €		0,055%	2,01 €	38,61 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m3	0,2300 €	27,60 €		0,000%	0,00 €	27,60 €
TOTAUX						15,00 €	
TOTAL DE LA FACTURE TTC.....							377,89 €

Si la commune avait adhéré au SIAH DADOU en 2013, voilà ce que cette même famille aurait payé :

EAU	conso	Prix un. HT	montant HT	autres HT	taux TVA	TVA	Net à payer
Abonnement compteur (part distributeur)			70,96 €		0,055%	3,90 €	74,86 €
Abonnement compteur (part communale)				10,00 €	0,055%	0,55 €	10,55 €
Consommation (part distributeur)	120 m3	0,7060 €	84,72 €		0,055%	4,66 €	89,38 €
Consommation (part communale)	120 m3	0,3348 €	40,18 €		0,055%	2,21 €	42,39 €
Préservation des ressources	120 m3	0,0631 €	7,57 €		0,055%	0,42 €	7,99 €
COLLECTE TRAITEMENT EAUX USEES							
Abonnement (part communale)			8,96 €		0,000%	0,00 €	8,96 €
Consommation (part communale)	120 m3	0,4473 €	53,68 €		0,000%	0,00 €	53,68 €
ORGANISMES PUBLICS							
Lutte contre la pollution	120 m3	0,3000 €	36,00 €		0,055%	1,98 €	37,98 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m3	0,2250 €	27,00 €		0,000%	0,00 €	27,00 €
TOTAUX						13,72 €	
TOTAL DE LA FACTURE TTC.....							352,79 €

A propos des coûts de l'interconnexion avec SIAH DADOU...

Dépense totale réalisée	1 595 409,00 €
Subvention perçue par l'agence de l'eau	392 411,00 €
Subvention perçue par le Conseil Général	424 000,00 €
Subvention restant à percevoir	98 103,00 €
TVA récupérée	260 420,00 €
Auto financement	35475,00 €

L'emprunt réalisé par la commune est de 385 000,00 €, transféré intégralement au SIAH DADOU.

« Le Maire, François BONO »

LES TRAVAUX

Faire en sorte que la vie au sein de notre village soit agréable pour tous ses habitants est l'une des missions de nos agents techniques. Ils exercent leurs fonctions dans des domaines variés :

L'urbanisme, la voirie, les réseaux, l'entretien et la remise en état des bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts...



Mise en place d'une cuve à gaz pour alimenter la nouvelle chaudière des sanitaires de la Bessière.

Afin de travailler dans des conditions optimales, le responsable des travaux doit veiller à remplacer le matériel ou les engins vieillissants.

En accord avec le Conseil Municipal, la mairie a fait l'acquisition d'un nouveau tractopelle ...



Bien que la météo capricieuse ait bien participé à l'arrosage, nos employés municipaux oeuvrent pour que notre participation au concours des villages fleuris soit encore une fois une réussite...

C'est la fête au village



Cette année, les fêtes générales ont été une grande réussite et se sont déroulées sans aucune fausse note.

Pour preuve, la pétanque a attiré 55 puis 32 équipes aux 2 concours proposés. Une centaine de convives s'est retrouvée le soir autour des grillades du foot avant que toute la jeunesse prenne place pour la disco.

Le lendemain, on a retrouvé une clientèle plus locale que d'habitude pour la pastissade et près de 150 barquettes de moules – frites ont été vendues.

Le samedi, la peur du manque de monde dû à la finale du C.O. s'est vite estompée quand 220 personnes ont pris place sous un chapiteau vêtu de bleu et blanc pour l'occasion.

Malheureusement alors que l'on attendait un feu d'artifice des castrais à Paris, les premières détonations sont venues des abords de l'église...

Enfin, la course de carrioles a rencontré un vif succès avec une dizaine de bolides en course et de très nombreux spectateurs.



Prochain rendez vous le 30 août pour la fête de Campselves.....



Ecole publique « Le Sidobre »

A la rentrée 2013, l'école du Sidobre a accueilli 57 élèves répartis sur trois classes :

- Mr Waroude en charge des 15 maternelles assisté par Sabine (ATSEM)
- Mme Sousa avec 19 CP-CE1
- Melle GHESQUIERS (nouvelle directrice) et 23 CE2-CM1-CM2

La classe passerelle a été renouvelée cette année et a permis à 6 enfants de la crèche de venir s'immerger dans le monde de l'école tout au long de l'année à raison de 2 matinées par semaines. Ils intégreront à part entière la classe de maternelle dès la rentrée prochaine.

La restauration scolaire (repas livrés par l'ESAT de Montredon) et les garderies du matin et du soir sont organisées par la municipalité. Les locaux de l'école sont prêtés au centre de loisirs « La ruche » pour les vacances scolaires.

De nombreux travaux ont été réalisés par la mairie pour rendre l'école encore plus agréable (aménagements intérieurs de l'école, goudronnage d'une partie de la cour, réactivité aux demandes de petits travaux...). Merci de votre réactivité et de votre écoute.

Cette année scolaire a été rythmée par de nombreuses actions et animations.

Au cours de rencontres avec d'autres classes de maternelles, les plus petits ont pu s'exercer à des travaux manuels, à la création de livres, participer au prix des incorruptibles, devenir concepteurs de parcours sportifs... et même cuisiniers amateurs !

Les élèves de CP-CE1 ont travaillé tout au long des périodes sur le thème du loup et ont eu la chance d'assister à une représentation du spectacle « Le loup est revenu » au théâtre de Castres. Ils ont également réalisé de nombreux échanges au sein du RER (réseau écoles rurales) du Sidobre autour de livres, de rencontres sportives, de créations manuelles et de rallyes lectures.

La commémoration du centenaire de la première guerre mondiale a rythmé le travail des C3. De lectures de multiples albums et livres, en passant par la visite du militaire de Boissezon ou de l'exposition « Allons z'enfants » au musée Jaurès de Castres, ou encore à travers l'écriture d'articles pour l'abécédaire de la guerre mis en ligne sur le site du centenaire, les élèves ont touché du doigt ce moment de l'Histoire. Les CE2-CM1-CM2 ont également eu la chance de participer à une classe transplantée de 3 jours/2nuits en Aveyron qui leur a permis de découvrir le monde fascinant des insectes (avec la visite de Micropolis).

Comme chaque année, le RER du Sidobre, en lien étroit avec la municipalité, a permis la mise en place d'actions visant à valider les compétences du socle commun des élèves : journée sécurité routière avec passage du permis cycliste pour les CM et piéton pour les CE2, gestion de cycles piscines pour les élèves de la GS au CM2 à l'Archipel, rotation de parcours de motricité pour les maternelles, mise en place d'un cycle Basket avec un intervenant extérieur pour les C3...

Les actions phares menées par l'association des parents d'élèves FCPE (dont le bureau a été renouvelé en octobre) ont rythmé l'année :

-le loto de l'école très attendu s'est déroulé fin mars pour clôturer la saison

-la fête de l'école accompagnée de son repas dans la cour avec chapiteau sous le thème du « Voyage au pays des contes » a eu lieu le vendredi 27 juin au soir.

Merci aux parents d'élèves pour leur investissement qui permet la réussite de ces actions dont les bénéfices sont reversés à l'école pour permettre des actions pédagogiques. Merci aussi aux accompagnateurs bénévoles sur les sorties (dont piscine), aux parents présents pour la BCD...

Cette année a vu la mise en place d'une équipe stable qui a travaillé sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et à l'élaboration d'un nouveau projet d'école.

De nombreux nouveaux projets pour emmener les élèves vers de nouvelles découvertes !

La directrice, Melle GHESQUIERS Enora



Ecole privée Saint Joseph

Paroles d'école

L'école Saint Joseph est une école dynamique et innovante où les élèves sont au cœur des apprentissages et des projets éducatifs. Des actions ont été menées tout au long de l'année et des expositions tournantes les ont finalisées.

Le projet phare des maternelles et CP a fait voyager « virtuellement » les élèves tout autour de la Terre. Ils ont découvert les continents à travers des contes, des légendes, de la musique et de l'art.

En CE1 et CE2, avec le projet « chaque jour compte » comme rituel de numération, les élèves ont dénombré les jours jusqu'au 100^{ème} et à cette occasion, ils ont réalisé une petite collection personnelle de cent objets de leur choix. Une belle et riche idée pour ce défi maths qu'ils ont relevé avec fierté. Les enfants ont été à fond dedans et le 100^{ème} jour fut une fête d'école inoubliable.

Les CM1 et CM2 ont lancé le défi recylum « recylum ici pour éclairer là-bas », une belle opération éco-citoyenne et solidaire qui s'est inscrite dans un projet concret d'éducation au développement durable.

Nous vous invitons à découvrir aussi de nombreux autres projets sur notre site <http://ecole-saint-joseph.webnode.fr> qui suscite un grand intérêt. Venez-y lire les échos d'une école rurale mais pas banale !

L'équipe éducative de l'école St Joseph.



LES ASSOCIATIONS DE LACROUZETTE

Association	Président	Adresse	N° de téléphone
ADMR	Séguier Christian	4 rue des Cimes	05.63.75.19.67
Amicale du Maillol	Bousquet Nadia	46 avenue de Castres	05.63.70.42.30
Les Anciens combattants	Juan André	23 avenue de Castres	05.63.50.61.17
Cavaliers du Sidobre	Séguier Claude	10 rue des cimes	05.63.50.61.22
Comité des Fêtes	Boyer Jonathan	23 Rue de la Mairie	06.75.31.64.65
Crèche les petits cailloux	Maffre Yoann	2 place Jean de Nadal	09.83.03.99.65
Culture et Musique	Jorge José	7 Rue Jeanne d'Arc	05.63.73.21.44
Ecole Publique	Guesquiers Enora	Avenue des tilleuls	05.63.50.63.09
Ecole St Joseph	Calvet Laurence	12 Allée Sol de la Dime	05.63.50.62.39
Ecurie Automobile du Sidobre	Cabrol Marcel	Rue de la Mairie	05.63.50.57.15
Etoile d'argent du Sidobre	Valat Josette	19 Rue de la Mairie	05.63.75.62.38
Famille rurale - Ruche	Calvet Laurence	3 Avenue des tilleuls	06.47.97.71.71
Football club Lacrouzette	Séguier Daniel	Café de la Place 12 rue F. Albert	05.63.50.60.67
Foyer rural	Armengaud Nicole	2 rue des Pyrénées	05.63.50.62.21
Lacrouzette Sidobre Basket	Bourges Jean Luc	14 chemin de la Bouriatte	05.63.50.60.39
Net Expérience	Loup Michel	11 le Théron	05.63.50.65.57
Pena Los Copa Rocs	Armengaud Régis	12 Rue des Pyrénées	06.42.62.67.99
Pétanque Sidobrienne	Cros Dominique	26 rue du Sidobre	05.63.50.68.52
Quad Evasion Sidobre	Galinier Jean Paul	14 rue du Moulin : 05.63.50.63.36	05.63.70.42.63
Amicale des Sapeurs Pompiers	Armengaud Vincent	7 chemin St Jean	05.63.70.40.39
Les Salbatchous	Barragan Robert	Talapy	05.63.50.67.48
Sidobre Musette	Molinier A.Marie	9 rue des cimes	05.63.50.64.96
Sté de chasse Sidobre Val d'Agout	Benoit Jacques	27 Rte du Pic des Fourches	05.63.50.66.02
Sté de Chasse Communale	Bourges Laurent	25 chemin de la Fourzié	05.63.70.77.18
Sté de Pêche	Séguier Christian	4 rue des Cimes	05.63.75.19.67
Ucal	Dias Carole	16 rue de la Mairie	05.63.50.64.27
V.T.T.	Carrière Jean Luc	7 le Mailhol	05.63.75.55.09

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive. Par avance, veuillez excuser nos oublis.

La Pétanque à Lacrouzette ...

Les 3 et 4 mai dernier la pétanque Sidobrienne organisait les finales du championnat du Tarn en doublettes mixtes. 64 équipes qualifiées lors d'un week end précédent, devaient en découdre le samedi pour accéder aux finales prévues le dimanche. Deux équipes de Lacrouzette étaient de la partie (Pascale Val - Cédric Barthes et Cathy Salvetat - Patrick Salvetat).

Le dimanche, en doublure du championnat, un concours officiel en doublette était organisé, 70 équipes y prenaient part.

Merci à toute l'équipe organisatrice et aux personnes ayant donné un coup de main pour que ces deux journées soient une réussite.



Les Crouzétoleries Mais d'où viennent les meules de granit qui sont sur la 1ère page ?

Fabriquées après guerre dans un hangar construit à proximité d'un rocher au lieu-dit « le terme » dans le Sidobre, elles ont été commandées par des agriculteurs de la région de Labruguière pour leurs moulins. Le temps a passé et les meules sont restées au chantier... Elles ont été offertes par Henri Maffre à la mairie et trouvent parfaitement leur place près de la boulangerie...